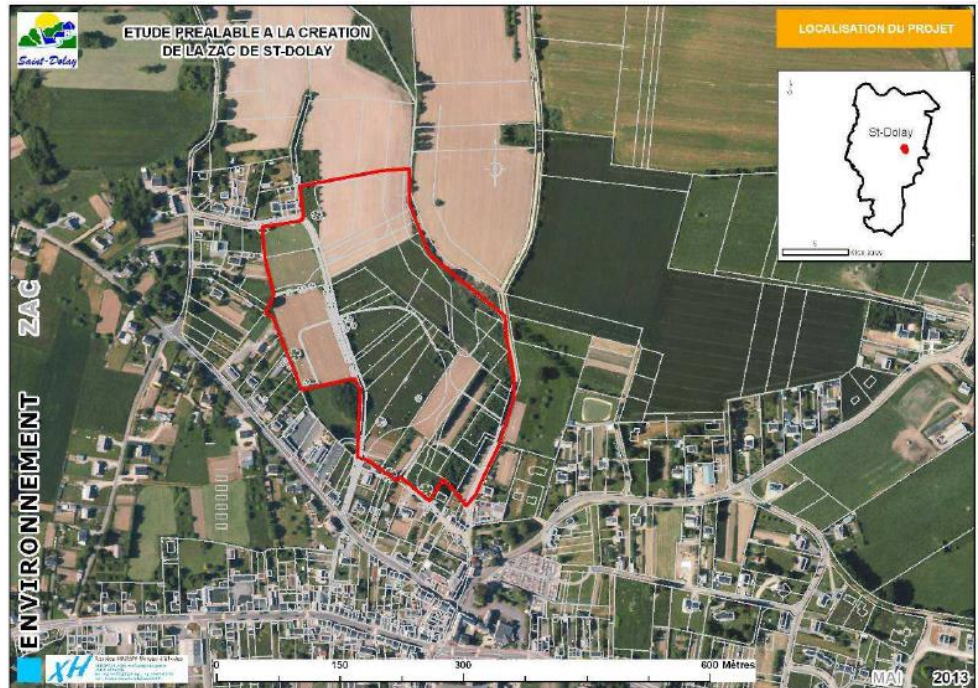


Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) – Notice

La Zone d'Aménagement Concerté des Châtaigniers (vocation habitat)

La Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) des Châtaigniers est située au Nord-Ouest du centre-bourg (voir carte ci-contre). Créée par délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2011, elle a fait l'objet d'un dossier de réalisation approuvé en 2013 par le Conseil Municipal.



Localisation du projet à l'échelle communale - source X. HARDY.

Les premiers travaux d'aménagement ont débuté en 2014. La première tranche (15 lots + un îlot de logements locatifs sociaux), la plus proche du centre-bourg, est d'ores et déjà réalisée : des lots libres restent encore non bâtis. La ZAC doit permettre la réalisation d'un nouveau quartier à vocation d'habitat, permettant d'accueillir, sur une durée d'environ 10 ans, environ 250 habitants au sein d'un périmètre opérationnel qui couvre une surface d'environ 7,6 hectares.

Le programme global prévisionnel prévoit au total la création d'environ 118 nouveaux logements nouveaux, soit une densité de plus de 16 logements/ha. Les surfaces urbanisées sont réparties selon les proportions suivantes : 4/5 de la surface consacrée aux maisons individuelles et 1/5 aux logements denses (groupés, intermédiaires), dont une trentaine de logements locatifs sociaux.

plan du périmètre de la ZAC des Châtaigniers (7,6 hectares environ) :

